

actif-traffic

Bulletin pour une mobilité durable



138 | 5.2023

Un espace public adapté aux enfants

Page 3 et suivantes

Brèves Page 6

OUI à la loi climat Page 8

18 juin

OUI à la
LOI CLIMAT

Choisir les bonnes priorités

Qu'est-ce qui est le plus important ? Le climat ou la mobilité ? Les voitures ou les enfants ? La plupart des gens choisiraient sans doute, sans trop réfléchir, le climat et les enfants. Mais cela ne les empêche pas de fixer des priorités inverses dans leur vie quotidienne.

C'est ainsi que nous décidons à la fois de viser la neutralité carbone – et que nous développons en même temps le réseau routier. Cela restreint encore plus la liberté de mouvement, en particulier pour les enfants. En tant que parents, nous leur interdisons de s'éloigner trop de la maison, car nous voulons qu'ils rentrent sains et saufs. Nous ne les laissons courir librement que sur les aires de jeux, qui constituent ainsi des sortes de « sanctuaires pour la faune ». Nous aurions besoin de « corridors à faune » entre ces îlots, par exemple vers le « terrier » des parents ou l'école. Car cela devient vraiment absurde lorsque les enfants sont conduits à l'école en voiture parce qu'y aller à pied serait trop dangereux. Un cercle vicieux.

Tout cela ne peut être résolu que par une réorientation des priorités mentionnées au début. Par exemple de la manière suivante : créer des « corridors à faune » dédiés aux voitures, afin que celles-ci puissent vivre leur « comportement de mobilité » conformément à leur espèce, sans mettre les autres en danger. Ainsi, les anciens « sanctuaires pour faune » pour les enfants deviendront superflus et leur circulation sera enfin libre, car le « terrier » des parents, les « mangeoires », l'école ou les terrains de jeu seront à nouveau accessibles sans danger pour elles et eux.

D'ici 2050, l'ensemble du genre automobile sera de toute façon sur la liste rouge des espèces menacées et entrera dans l'histoire quelques siècles plus tard comme une impasse de l'évolution.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à la lecture de ce bulletin,

Hanspeter Kunz Co-président



Impressum actif-traffic est l'organe de publication de l'association homonyme

Édité à 700 exemplaires **Éditrice** actif-traffic, rue des Savoises 15, Case Postale, 1211 Genève 8, Tel : 079 781 42 36, info@actif-traffic.ch, actif-traffic.ch CH84 0900 0000 8006 7097 2 **Newsletter** actif-traffic.ch/bulletin-dinformation **Rédaction** coordination d'actif-traffic **Traduction et relecture** Thibault Schneeberger et Youri Bernet **Contributions** Nadine Junghanns, Hanspeter Kunz, Thibault Schneeberger, Nina Sommer, Tonja Zürcher **Photo page de titre** Kidical Mass, KEYSTONE, Georgios Kefalas **Layout** typisch.ch **Impression** Jordi AG, Belp **Papier** RePrint papier recyclé **Prix d'abonnement** presse associative, paraît 4 à 5 fois par an, prix du numéro CHF 3,50 **Prochain numéro** Septembre 2023

La découverte enfantine du monde automobile

Notre espace public est, pour l'essentiel, consacré au trafic motorisé. C'est l'image que nous transmettons aux jeunes enfants comme étant « normale » et donc aussi « correcte ». Pour une enfance heureuse, l'espace public devrait pourtant être différent.

Nadine Junghanns

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi les jeunes enfants aiment tant jouer avec les voitures ? Si l'on regarde par la fenêtre ou si l'on se promène en ville, la réponse est vite trouvée. Elles sont tout simplement partout. Elles sont grandes. Elles sont bruyantes. Et les adultes les utilisent tout le temps. Du point de vue des enfants, cela doit donc être quelque chose d'extraordinaire.

Faisons maintenant l'exercice de comparer ce que les enfants aiment (ou aimeraient) faire dans leur environnement : jouer au football dans la rue ou dessiner à la craie, jouer à cache-cache, parcourir le quartier avec d'autres enfants et explorer de nouveaux chemins. La liste pourrait s'allonger.

Mais le régime de circulation dans nos rues donne une autre réalité. A l'exception de rares zones piétonnes, les enfants doivent se soumettre à la circulation. Dès leur plus jeune âge, les enfants apprennent comment se comporter dans l'espace routier : toujours rester sur le trottoir, s'arrêter au feu rouge ou au passage piéton, ne pas s'arrêter sur la chaussée, ne pas courir, faire attention !

Déduisons de cela quelles sont les exigences des enfants en matière d'espace routier : peu (ou mieux, pas) de voitures, peu (ou mieux, pas) de vitesse, peu (ou mieux, pas) de véhicules stationnés. Nos enfants ont besoin d'espaces extérieurs clairs, sûrs et spacieux. Passer du temps dehors et y jouer doit être agréable : il faut des arbres, des éléments modifiables, de la polychromie et du calme (de la circulation).

Mais comment expliquer cela aux enfants qui, au vu de l'image que nous avons des rues, se laissent séduire par les voitures dès leur plus jeune âge et sont impatients, à trois ans déjà, de prendre le volant ? Cette question reste l'objet de l'engagement d'actif-traffic. ■

Le trafic automobile est « normal » pour les enfants, mais est-ce vraiment ce dont ils ont besoin ?



Appliquer les droits de l'enfant dans l'espace public

Les enfants se développent en découvrant leur environnement de manière autonome et en l'élargissant progressivement. Le fait de se déplacer entre différents lieux rend les enfants autonomes, confiants et responsables. Afin que la découverte de l'espace qui les entoure se passe au mieux, ils ont besoin de chemins sûrs et peu fréquentés par les voitures.

Nadine Junghanns

Au cours des dernières décennies, le trafic a fortement évolué en Suisse. Deux tiers de l'espace public urbain est occupé par des voies de circulation et des parkings pour le trafic individuel motorisé. Dans ce contexte, les espaces publics de qualité destinés à la population, tels

que les espaces verts, les places publiques, les espaces de jeu, etc. se transforment en îlots coincés au milieu du bruit et de la circulation. Aujourd'hui, les espaces qui ne sont pas dédiés au trafic motorisé se font rares dans l'espace public. De ce fait, les enfants et les jeunes explorent de moins en moins leur environnement de façon autonome et passent de plus en plus de temps à l'intérieur. Lorsque les enfants se déplacent, les adultes leur apprennent à adapter leur comportement à la circulation ce qui réduit à néant les possibilités de jouer et d'explorer librement l'espace public.

Les enfants ont des droits

La Suisse a ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant en 1997 et est ainsi tenue de la mettre en œuvre à tous les niveaux et de veiller à ce que tous les enfants puissent grandir en toute sécurité et se développer le mieux. L'aménagement des espaces de circulations devraient ainsi être adaptés aux enfants afin que leurs droits à la participation, à la santé, aux loisirs, à la détente et à un environnement sûr soient respectés, comme le préconise la Convention des droits de l'enfant.



Des enfants participant à la planification de l'espace public

Les aspects pour un l'espace public favorable aux enfants

Bien-être et qualité de l'espace : Pour grandir en bonne santé, les enfants ont besoin d'espaces publics qui favorisent le mouvement et les rencontres. Pour l'espace de circulation, cela signifie : vitesse réduite, supprimer autant que possible les places de stationnement (obstacles visuels), voies piétonnes et cyclables généreuses, places de jeux, espaces pour s'asseoir, végétalisation des rues.

Se déplacer de manière autonome : Pour que les enfants puissent se déplacer de manière autonome dans l'espace public, il faut des chemins adaptés aux enfants. Un chemin adapté aux enfants est clairement délimité, sans obstacles et sûr.

Santé : Les enfants ont droit à la meilleure santé possible. Au niveau de l'espace public, cela implique une réduction des gaz d'échappement et du bruit.

Participation : Les enfants ont le droit d'être impliqués dans les affaires qui les concernent. Pour que les besoins des enfants puissent être respectés dans l'espace public, il est essentiel qu'ils soient pris en compte dans la planification des aménagements. En effet, les enfants ont un rapport bien spécifique à l'espace public et ils peuvent apporter des idées qui n'apparaissent pas évidentes aux adultes. Si les enfants sont impliqués dans la planification et la mise en œuvre, c'est souvent toute la population qui en profite au final.

Durabilité : Les enfants ont droit à un environnement sain et sûr. Ils ont toute la vie devant eux. Il est donc dans leur intérêt supérieur de passer à une mobilité respectueuse du climat et de l'environnement.

De l'espace pour les enfants

L'aménagement public fait souvent l'objet d'une lutte pour l'espace. Certains souhaitent davantage de place pour le trafic individuel motorisé et pour les places de stationnement, d'autres réclament plus de place pour les transports publics, pour les pistes cyclables ainsi que pour les aménagements piétons. Il est nécessaire de réfléchir autrement en plaçant les perspectives humaines et sociales au centre de la planification et de l'aménagement de notre espace de circulation afin de créer des espaces attrayants qui offrent une qualité de vie élevée pour tous, notamment les plus jeunes.

Les enfants et les jeunes représentent environ 20 % de la population suisse. De plus, ils utilisent l'espace public de manière disproportionnée, car ils passent souvent davantage de temps à l'extérieur que les adultes. Un aménagement de l'espace public adapté à ses usagers-ères donc impérativement être convivial pour les enfants également.

Par nos décisions en matière de mobilité, nous, les adultes, avons un impact important sur la réalité de vie des enfants et des jeunes. Assumons cette responsabilité et aménageons des espaces qui permettent aux enfants et aux jeunes de grandir dans notre société en tant que personnes fortes et en bonne santé. Tout à fait dans l'esprit de la Convention relative aux droits de l'enfant. ■■■

Nadine Junghanns est responsable des espaces de vie adaptés aux enfants à l'UNICEF Suisse et Liechtenstein et membre du comité directeur d'actif-traffic.



Pour plus d'informations sur les « Espaces de vie adaptés aux enfants » de l'UNICEF : [unicef.ch/kfl](https://www.unicef.ch/kfl)



Initiative Climat Urbain déposée à Bienne

L'initiative Climat Urbain a été déposée à Bienne fin février avec plus de 2300 signatures et le soutien de dix autres organisations. Si celle-ci est acceptée, 10 % de la surface des rues de Bienne devraient être transformées en dix ans pour faire de la place aux espaces verts et arborés ainsi qu'aux déplacements à pied, à vélo et en transports publics. En avant ! ■

CFF : hausse des tarifs, baisse des prestations

Alors que d'autres pays encouragent à prendre le train en pratiquant des tarifs réduits, l'Alliance SwissPass – dont font partie les CFF – veut augmenter les prix de plus de 4 %, en touchant d'ailleurs plus fortement la 2e classe que la 1e. Une étude récente montre pourtant que les prix des transports publics augmentent déjà trois fois plus vite que ceux de la voiture. Presque simultanément, les CFF ont aussi annoncé qu'ils cesseraient bientôt de vendre des billets pour la plupart des voyages internationaux, le Conseil fédéral veut économiser 450 millions dans le Fonds d'infrastructure ferroviaire... et Albert Rösti compte mettre l'accent sur la route plutôt que le train. Tout ceci est scandaleux : en ces temps de crise climatique et d'inflation, on devrait investir dans des transports publics pour améliorer le service et baisser les tarifs... pas l'inverse ! ■

5,3 milliards pour des autoroutes ?

Préparons le référendum !

En avril, la commission des transports du Conseil national n'a pas tenu compte des demandes de notre pétition « Des milliards pour le climat, pas pour des autoroutes ! » et a approuvé l'extension des autoroutes, alourdissant même encore le paquet initial pour y ajouter un projet romand : une troisième voie autoroutière sur le tronçon Le Vengeron-Coppet-Nyon. Il est incompréhensible de décider d'objectifs climatiques comme la neutralité carbone tout en cimentant à coups de milliards la dépendance à l'automobile, si énergivore et nocive pour le climat ! Si le Parlement maintient ses projets d'extension des autoroutes, actif-trafiC lancera un référendum avec ses partenaires! ■

Rues scolaires à

Genève : actif-trafiC se mobilise

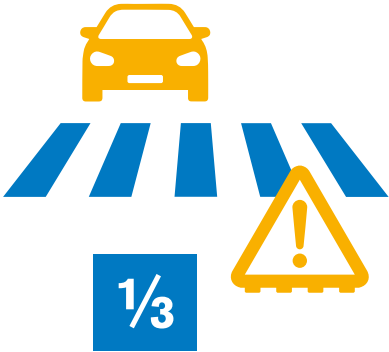
Fin mars, la pétition « pour la sécurité sur le chemin de l'école à Sécheron » a été refusée par le Grand Conseil genevois. La décision du Conseil municipal de la Ville de Genève, où le même texte a été déposé, devrait, on l'espère, être plus favorable. Sans attendre cette échéance, le groupe régional d'actif-trafiC Genève s'est saisi de la question de l'autonomie des enfants dans l'espace public et a décidé de prendre contact avec des associations de parents d'élèves pour exiger davantage de sécurité sur le chemin de l'école, notamment par la création de rues scolaires, c'est-à-dire des rues fermées au trafic motorisé, soit temporairement (aux heures d'entrée et de sortie des enfants), soit toute l'année. Le sujet vous intéresse ? N'hésitez pas à prendre contact ! ■

12

C'est seulement à partir de l'âge de 10 à 12 ans que les enfants savent évaluer correctement les vitesses



Un tiers des piétons tués dans le trafic routier se trouvaient sur un passage piéton.



30



C'est la durée maximale en minutes d'un trajet scolaire pour qu'il soit considéré comme raisonnable.

En Suisse, il y a trois fois plus de places de parkings que d'enfants.



27 ans après l'introduction de la première zone de rencontre à Berthoud – appelée à l'époque zone de flânerie – il existe aujourd'hui plus de 1000 zones de rencontre dans toute la Suisse.



19,4



Les enfants âgés de 6 à 18 ans parcourent en moyenne 19,4 km par jour.

Avenir sombre ou avenir sobre ?

Inondations, sécheresses, incendies de forêt et vagues de chaleur montrent de manière inquiétante que nous sommes déjà en pleine catastrophe climatique. Pourtant, la politique climatique suisse n'avance pas. C'est justement dans le domaine des transports qu'il est urgent d'agir. Les pronostics pour l'avenir sont sombres. Mais un autre avenir est possible. Vous avez le choix le 18 juin 2023. Avec un OUI à la loi climat, nous pourrions amorcer un tournant dans le domaine des transports. actif-traffic.ch/loi climat



Le trafic aérien représente 27 % de notre impact climatique. Les trains de nuit contribuent à atteindre la neutralité carbone climatique d'ici 2050.

Kidical Mass

Dimanche 14 mai, 14h, Parc des Bastions, Genève
parade vélo enfants et famille
[org. Pro Velo Genève](https://www.provelo.ch)

Manifestation contre le sommet européen de l'aviation privée

Mardi 23 mai, Fin d'après-midi, Crompton / Palexpo
Parade vélo jusqu'à Palexpo puis rassemblement
+ d'infos: actif-traffic.ch

Marche Climat

Samedi 3 juin, 13h30, Genève
+ d'infos: marcheclimat.ch

Alternatiba Léman

Samedi 2 septembre, 10h - 17h, Parc des Bastions
Venez nous retrouver sur le stand d'actif-traffic